

*Religions de Rome et du monde romain*  
**Consecratio et la notion de sacer**

Yann Berthelet

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/asr/4426>

DOI : 10.4000/asr.4426

ISSN : 1969-6329

**Éditeur**

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2023

Pagination : 239-240

ISBN : 978-2909036-51-9

ISSN : 0183-7478

Ce document vous est fourni par Université de Liège



**Référence électronique**

Yann Berthelet, « *Consecratio et la notion de sacer* », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 130 | 2023, mis en ligne le 31 juillet 2023, consulté le 18 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org/asr/4426> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.4426>

---



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

## *Religions de Rome et du monde romain*

Yann BERTHELET

Directeur d'études invité  
Université de Liège

### ***Consecratio et la notion de sacer***

LES quatre conférences que j'ai eu l'honneur de donner à Paris, en mai 2022, comme directeur d'études invité à l'EPHE par Francesca Prescendi-Morresi (Section des sciences religieuses) et Emmanuel Dupraz (Section des sciences historiques et philologiques), que je remercie vivement, portaient sur les rites romains de *consecratio*. Toutes s'articulaient autour de la définition de la *consecratio* comme *destinatio dis* (d'après Macrobe, *Saturnales*, III, 7, 3 et Servius Danielis, *Commentaire à l'Énéide*, X, 419), définition qui constitue aussi le fil rouge de la monographie tirée des conférences, en préparation pour la collection « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses » (EPHE/Brepols).

Intitulée « *Consecratio* : rite de fondation ou transfert dans la propriété divine ? », la première conférence (lundi 9 mai, Campus Condorcet) avait pour but de trancher entre les deux principales interprétations modernes de la *consecratio*, perçue soit comme un rite de définition de l'espace visant à fonder le bien que l'on veut offrir aux dieux lors de la *dedicatio*, soit comme le rite de dédicace lui-même, par lequel une offrande est transférée dans le patrimoine des dieux. À la lumière d'un passage de Tacite sur la restauration du temple de la triade capitoline sous Vespasien (*Histoires*, IV, 53) et des lois épigraphiques de dédicace qui nous sont parvenues, je me suis efforcé de clarifier les rapports entre *consecratio* et *dedicatio*, en revenant, entre autres, sur la distinction entre « biens de fondation » et « patrimoine d'affectation », mais aussi sur la différence entre *consecratio* et *constitutio*, cette dernière étant comprise par les auteurs modernes tantôt comme la décision officielle de consacrer tantôt comme le rite officiel de fondation de l'espace qui sera ensuite consacré et/ou dédié.

Intitulée « *Consecrare, sacrum facere et sacrificare* », la deuxième conférence (jeudi 12 mai, INHA) avait pour ambition de remettre en perspective *sacrificium* et *consecratio*, en réévaluant l'importance de la *consecratio* (*immolatio*) dans le processus sacrificiel. Après quelques réflexions sur les expressions latines de l'acte de sacrifier (*sacrificare, sacrum* ou *sacrificium facere*), je me suis interrogé sur la

place de la *consecratio* dans les sacrifices végétaux, moins étudiée, à ce jour, que la *consecratio* par l'*immolatio uino mola cultroque* dans les sacrifices sanglants. Dans la même perspective, j'ai abordé la *profanatio* permettant, au terme du sacrifice, de rendre consommable par les humains la part de la victime consacrée qui leur revient dans le cadre de la commensalité sacrificielle avec les dieux, en l'articulant au dossier du sacrifice minimal que pourrait avoir représenté l'offrande modeste d'un morceau de viande ou de quelques poils lors de l'abattage des bêtes non destinées aux divinités.

Intitulée « *Consecratio*, rites funéraires et divinisation », la troisième conférence (jeudi 19 mai, INHA) fut pour moi l'occasion d'interroger le processus de divinisation des défunts, appelé *consecratio* dans le cas des empereurs ou des membres de la maison impériale. L'objectif était double : montrer tous les enseignements que l'on pouvait tirer d'une comparaison approfondie de la *consecratio* publique des futurs *diui/diuae* et de la divinisation des simples défunts, qui, à l'issue des rites funéraires privés, devenaient une partie de la divinité collective et infernale des *di Manes* ou *parentes* ; réexaminer en détail l'articulation entre rites funéraires et processus de divinisation des morts, à la fois pour rendre à ce dernier toute sa dimension rituelle et pour situer le plus précisément possible la place de la *consecratio* des empereurs ou des membres de la *domus* impériale au sein de la séquence rituelle – entre les rites funéraires et l'établissement du culte des nouveaux *diui/diuae*.

Intitulée « *Consecratio, sacratio* et *res publica* : entre dualité de la cité et double vie des dieux », la quatrième conférence (lundi 23 mai, Campus Condorcet) visait à interroger à nouveaux frais l'articulation à la sphère publique de la *consecratio* héritée des pratiques patriciennes (assurée par un magistrat assisté d'un pontife) et de la *consecratio* héritée des pratiques plébéiennes (effectuée par un tribun de la plèbe), en ce compris les rites de *consecratio capitis* (tribunicienne, mais aussi pontificale) et les rites de *deutio* (parfois interprétés en termes de *consecratio*), qui sont souvent rapprochés des pratiques magiques par les historiens modernes.